

CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DU PAPIER**DÉCLARATION**

Après avoir consulté ses syndicats lors des dernières réunions préparatoires sur le bien-fondé ou non d'une signature de la CGT sur les minima salariaux et les primes d'astreinte et de nuit (*avenants 9 et 11 de la convention collective*), l'ensemble des représentantes et des représentants syndicaux présents ont répondu « non » à la signature de ces deux avenants et ont décidé de se réserver le droit d'y faire opposition si besoin était.

Il va de soi que les autres organisations syndicales, signataires de ces accords au rabais, vont tenter de mettre en avant les ridicules avancées patronales qui justifieraient leurs signatures. Mais pour la CGT et ses mandant-es, ces prétendues avancées ne représentent que quelques miettes par rapport aux bénéfices engrangés par les actionnaires au regard des besoins des salarié-es et de la reconnaissance de nos qualifications professionnelles.

La Filpac-Cgt estime que ces avenants :

- s'inscrivent totalement dans la politique salariale habituelle de la partie patronale et restent très éloignés des besoins et des revendications que nous portons depuis des années et auxquels l'UNIDIS et ses mandants restent continuellement sourds ;
- la compensation conventionnelle des astreintes qui est proposée va totalement à l'encontre de l'amélioration des conditions de travail et ne correspond aucunement aux contraintes imposées aux salarié-es ;
- les écarts entre les coefficients n'évoluent absolument pas et stagnent tellement qu'ils n'encouragent pas les salarié-es à se former afin de progresser dans leur métier et d'évoluer dans leur vie professionnelle.

De plus, alors que depuis des années les patrons promettent d'avancer sur leur position concernant le « point 100 » pour le calcul de l'ancienneté, ils n'ont jamais tenu leurs promesses.

La Filpac-Cgt considère cette attitude comme un manque de respect et de considération envers les salarié-es et leurs représentant-es.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que notre refus de céder ainsi aux sirènes du patronat et des multinationales démontre une volonté de s'opposer au capitalisme débridé plutôt qu'à une attitude négative et réactionnaire, étiquette que certains patrons et « *partenaires sociaux* » aiment nous attribuer. Nous pensons sincèrement qu'il nous faut retrouver cette force de résistance face à cette emballement du marché et de ses servants pour sortir, **un peu grand**, de cette course vers le chaos où nous précipitent, par cupidité, nos patrons et leurs maîtres.

Il faut croire que nous n'avons pas tous les mêmes références idéologiques et politiques de défense des intérêts des salarié-es et de la parole donnée...

Chacun jugera en conscience...

Montreuil, le 5 août 2019